

## **Servitudes d'utilité publique**

A 4

*SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE*

PATRIMOINE NATUREL

Servitudes s'appliquant aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau, instituées par la loi du 8 avril 1898, la loi n°64-1245 du 16 décembre 1964, le décret n°59-96 du 7 janvier 1959, complété par celui n°60-419 du 25 avril 1960.

Ouvrage concerné :

Les arrêtés préfectoraux en date du 20 octobre 1852 et du 26 mars 1857 ont institué une servitude de passage de 1,50 m le long des rus de Millemont et du Breuil.

Service gestionnaire :

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt  
3 rue de Fontenay - R.P. 754  
78007 VERSAILLES CEDEX

*SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES  
RESSOURCES ET EQUIPEMENTS*

ENERGIE

Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines d'intérêt général destinés au transport d'hydrocarbures liquides, instituées par la loi de Finances n°58-336 du 29 mars 1958, le décret n°59-645 du 16 mai 1959 (article 15) portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 11 de la loi précitée.

Ouvrage concerné :

Pipeline Ø 500 ELF ANTAR France LE HAVRE-NANGIS, transportant des hydrocarbures liquides à haute pression.

Cet ouvrage a été déclaré d'utilité publique le 17 février 1966.

Service gestionnaire :

ELF ANTAR France  
B.P. 15  
78440 GARGENVILLE

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz, instituées par la loi du 15 juin 1906, article 12, modifiée, la loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée, le décret n°67-886 du 6 octobre 1967, le décret n°85-1108 du 15 octobre 1985 et le décret n°70-492 du 11 juin 1970 modifié.

Ouvrage concerné :

Canalisation GARANCIERES - GALLUIS (Ø 100)

Service gestionnaire :

GAZ DE FRANCE - Direction Production Transport  
Région Ile de France  
26 Rue de Calais  
75436 PARIS CEDEX 09

Servitudes de protection relatives au stockage souterrain de gaz combustible dans les formations naturelles, instituées par Ordonnance n°58-1132 du 25 novembre 1958, le décret n°62-1296 du 6 novembre 1962, complété par le décret n°77-1141 du 12 octobre 1977 pris pour l'application de l'article 2 de la loi n°76-629 du 10 juillet 1976, le décret n°88-220 du 7 mars 1988 pris pour l'application de la loi du 12 juillet 1983 et modifiant le décret du 6 novembre 1962.

Ouvrage concerné :

Le territoire de la commune est totalement inclus dans le périmètre de protection de stockage souterrain de BEYNES.

Service gestionnaire :

GAZ DE FRANCE - Direction Production Transport  
Région Ile de France  
26 Rue de Calais  
75436 PARIS CEDEX 09

*SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE  
ET A LA SECURITE PUBLIQUES*

SECURITE PUBLIQUE

Le décret n°95-1089 du 5 octobre 1995 relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles, pris en application des lois du 22 juillet 1987 (prévention des risques majeurs), du 2 février 1995 (protection de l'environnement) et du 3 janvier 1992 (relative à l'eau), précise notamment que les **plans de surfaces submersibles** établis en application des articles 48 à 54 du Code du Domaine Public Fluvial et de la Navigation et les **périmètres de risques** institués en application de l'article R 111-3 du Code de l'Urbanisme, valent **plans de prévention des risques naturels prévisibles**.

Les Plans de Prévention Naturels Prévisibles sont des Servitudes d'Utilité Publique.

Servitudes en zones submersibles des cours d'eau non domaniaux instituées par l'arrêté préfectoral du 2 novembre 1992 qui a pour objet la sauvegarde du libre écoulement des eaux.

Cours d'eau concerné : Ru de Breuil

Service Gestionnaire :

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt  
3 rue de Fontenay  
R.P. 754  
78007 VERSAILLES CEDEX

## AUTRES PRESCRIPTIONS

### SECTEURS ARCHEOLOGIQUES

La présence de vestiges archéologiques sur le territoire de la commune est connue.

Les textes législatifs et réglementaires relatifs à la protection du patrimoine archéologique en France sont les suivants : articles 1, 9 et 14 de la loi du 27 septembre 1941, l'article 257-1 de la loi du 15 juillet 1980, l'article R 111-3-2 du Code de l'Urbanisme et le décret 86-192 du 5 février 1986).

Localisation des secteurs archéologiques :

- n°78 15 084 001 AH : Eglise Saint-Sébastien attestée en 1124 en tant que chapelle. Erigée en paroisse en 1292. L'église actuelle fut consacrée en 1545, mais une partie de la nef paraît pourtant plus ancienne (peut-être romane). Site médiéval.
- n°78 15 084 002 AH : « Au Nord de la Ferme des Petits Près ». Site antique.
- n°78 15 084 003 AH : Ferme des Petits Près. Chapelle fondée en 1284 par Robert de Sans Avoir. Peu avant 1380, elle devient un prieuré donné par Charles V au chapitre des chanoines de Vincennes. Site médiéval.
- n°78 15 084 004 AH : « Ferme des Grands Près ». Attestée en 1606. Ferme forte avec deux tours d'entrée. Site médiéval et moderne.
- n°78 15 084 005 AH : « Au Nord-Est de la Ferme des Grands Près ». Site antique.

Ces secteurs seront reportés sur le plan de zonage afin de permettre la consultation obligatoire instituée par le décret du 5 février 1986. Cette consultation est applicable à l'ensemble des procédures d'autorisation d'occuper le sol.

Service gestionnaire :

Service Régional des Affaires Culturelles d'Ile de France  
Ministère de la Culture - Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France  
Service Régional de l'Archéologie  
6 rue de Strasbourg  
93200 SAINT DENIS